

Les critères de choix pour des « Couverts Végétaux »

Le Bassin de l'Oudon a ses spécificités : paysage bocager avec pentes, sols limoneux fragiles sensibles au compactage, à l'érosion et au ruissellement, région d'élevage avec forte capacité des sols à minéraliser de l'azote en période automnale, et maïs comme principale culture de printemps.

Dans ce contexte, cinq principaux critères sont pris en compte pour sélectionner la gamme proposée de couverts végétaux les plus adaptés :

- Privilégier les associations d'espèces
- Utiliser des plantes à croissance rapide à l'automne
- Intégrer des espèces et des variétés gélives
- Intégrer des légumineuses pour dynamiser l'activité biologique du sol
- Ne pas intégrer de crucifère (moutarde) pour limiter les phénomènes d'allélopathie sur la culture suivante

Laurent VARVOUX - Terrena, Service Agronomie, Tél. 02 41 32 43 43



Le couvert végétal : une culture à part entière aux multiples vertus bénéfiques.

Agenda

- **Porte Ouverte Innov'action « Innov' fourrage protéique Lait »** - Organisée par la Chambre d'agriculture de la Mayenne **14 juin à 14h00**, le Haut Puits à Ballots
Autonomie protéique en élevage laitier : ensilages riches en protéines, valorisation luzerne, ensilage épi de maïs, conduite pâturage, témoignages... Contact : Bertrand Daveau – 02 43 67 36 50
- **Porte Ouverte Innov'action : « Méthanisation »** - Organisée par la Chambre d'agriculture de Maine et Loire **23 juin à 14h00**, au lieu-dit Clou du Frêne à Saint Georges sur Loire
Méthanisation : Comment cela marche ? Comment monter un projet ? Comment revoir sa fertilisation avec des digestats ?

La lettre agricole de l'Oudon est une publication du Syndicat Mixte du Bassin de l'Oudon pour la Lutte contre les Inondations et les Pollutions - 4 rue de la Roirie - 49500 SEGRÉ - www.bvoudon.fr
 Directeur de la publication : M. GRIMAUD - Rédaction : Chambres d'agriculture, SY.M.B.O.L.I.P. Terrena Maquette : Créanova
 Mise en page et impression : VÉTELÉ Communication - Crédits photos : Chambre d'agriculture de la Mayenne.
 Papier recyclé - Encres végétales - Bulletin édité à 4600 exemplaires. - ISSN : N° 1632 - 9228
 La lettre de l'Oudon est le fruit du travail du Comité de Pilotage à Vocation Agricole qui rassemble agriculteurs, coopératives, distribution et négociants, services de l'État, collectivités locales... cette instance vise à reconquérir la qualité de l'eau.

La lettre Agricole de l'Oudon

Sommaire

Un nouveau programme d'actions

La rotation : un outil agronomique incontournable

Expérience de Christian Perrois

Les critères de choix pour des « Couverts Végétaux »

Agenda

Edito

La qualité de l'eau sur le bassin de l'Oudon est un enjeu pour tous.

Des couverts végétaux, pour avoir un sol recouvert en permanence, un allongement des rotations culturales : deux leviers importants qui, outre leur intérêt agronomique, permettent une meilleure gestion du salissement des parcelles entraînant donc une diminution de l'utilisation des produits phytosanitaires.

Ce numéro nous donne des pistes de réflexion et présente également les actions du contrat territorial de lutte contre les pollutions diffuses signé fin 2015, actions visant l'amélioration de la qualité de l'eau sur le bassin.

Bonne campagne estivale à tous.

Hervé FOUCHER
Vice-président du SY.M.B.O.L.I.P.

Stéphane GUIOULLIER
Co-président du Comité de Pilotage Agricole

C'est parti pour le nouveau programme d'amélioration de la qualité de l'eau



Grâce à la signature d'un nouveau contrat territorial avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et les départements de Mayenne et de Maine-et-Loire, un nouveau programme d'actions de près de 2,5 millions d'euros se met en œuvre sur la période 2015-2019.

Il comprend un important volet agricole, avec :

- des actions de conseil et d'accompagnement pour les exploitants de l'aire d'alimentation du captage de Segré et des captages souterrains vulnérables de la Plaine à Château-Gontier, de l'Epreronnière à Livré La Touche et des Fauvières à St Cyr-le-Gravelais,
- la poursuite de la charte avec les organismes préconisateurs pour l'amélioration de la qualité de l'eau,
- de la communication technique avec la lettre agricole de l'Oudon et des journées thématiques proposées à l'ensemble des exploitants du bassin versant de l'Oudon,
- la réalisation d'un diagnostic d'opportunité de développement de l'agriculture biologique sur le bassin versant de l'Oudon.

D'autres actions concernent les particuliers et les collectivités :

- La poursuite de la charte « Jardiner au Naturel », dans les enseignes vendant des produits phytosanitaires aux particuliers,
- L'accompagnement des collectivités vers le zéro phyto dans l'entretien des espaces publics.

Tous les renseignements sur le site : www.bvoudon.fr
Rachel LABRUNIE, SY.M.B.O.L.I.P., Tél. 02 41 92 52 84

La rotation : un outil agronomique incontournable

Le contexte actuel nécessite un retour à l'agronomie au sein des systèmes de cultures. L'outil « **rotation** » est celui à actionner en premier car il est en capacité d'avoir un effet sur plusieurs points :

- ▶ La maîtrise des **adventices** (en alternant les cultures et donc les adventices associées) ;
- ▶ La gestion des **ravageurs et maladies** en cassant les cycles (alternance des espèces cultivées, diversification par l'introduction de nouvelles cultures) ;
- ▶ L'amélioration de la **fertilité du sol** sur le moyen et long terme (introduction de légumineuses) ;
- ▶ La préservation de la **structure des sols** (alternance de systèmes racinaires).

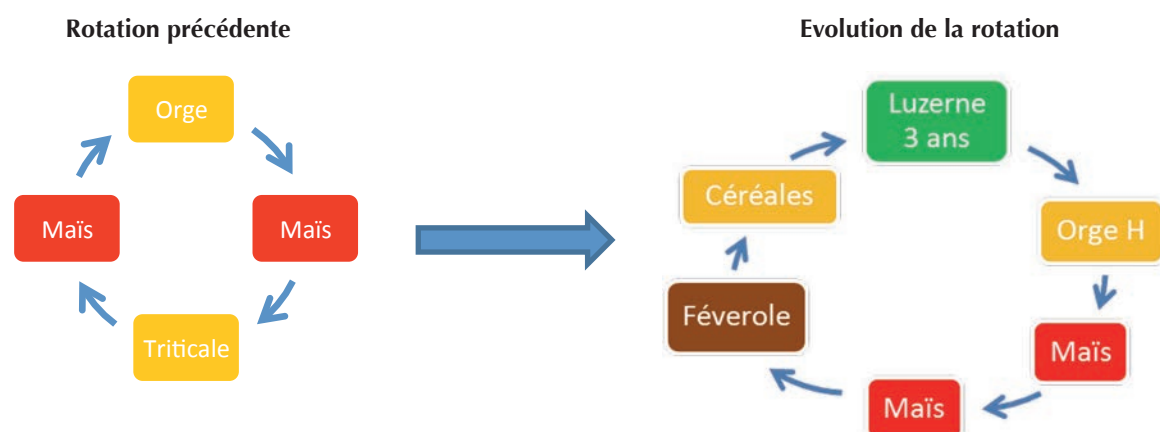
Réfléchir à sa rotation doit s'entendre comme une réflexion sur la **diversification au sein de son système de culture**, cela n'est pas toujours synonyme d'allongement de rotation. En effet, selon son parcellaire et son système, il est parfois impossible d'ajouter une ou deux cultures à sa rotation actuelle pour des questions de surface, de besoins de production ou de filière. Dans ce cas, la diversification, les modifications à apporter à la rotation peuvent se faire par différentes voies :

- Introduction de la diversité via des espèces implantées dans le couvert d'interculture longue qui ne sont pas présentes sur l'exploitation (légumineuses, crucifères...)
- Introduction de couverts en interculture courte (entre 2 blés par exemple) ;
- Modification de l'ordre des cultures dans la rotation (gestion d'adventices) ;
- Introduction de nouvelles espèces en plantes compagnes (colza associé par exemple).

Même si des outils d'aide existent, il n'y a pas de solutions types. Les modifications seront propres à chaque système et chaque exploitant. Elles peuvent parfois engendrer de réels changements sur l'ensemble de l'exploitation.

EXEMPLE DE DIVERSIFICATION DE LA ROTATION SUR UNE EXPLOITATION LAITIÈRE

Objectif : maîtriser les adventices dans un système de cultures en non-labour depuis 15 ans. Les productions étant en grande partie auto-consommées par le troupeau laitier.



Les règles de décisions :

- Gestion des adventices : alterner 2 cultures d'hiver et 2 cultures de printemps, introduction de nouvelles cultures dont la luzerne pour une durée de 3 ans,
- Limiter les apports d'azote : introduction de légumineuses (féverole + luzerne),
- Préserver le sol et sa structure : diversification des cultures, pivots de luzerne et continuer l'utilisation de couverts multi-espèces en interculture longue.

Impacts sur les changements de pratiques « au quotidien » :

- Maîtriser les itinéraires techniques de 2 nouvelles cultures (luzerne et féverole),
- Modifier la ration du troupeau laitier pour introduire ces nouvelles productions,
- Revoir l'assolement sur les 60 ha, tout en s'assurant un stock constant (alimentation des animaux), avec parfois l'inconvénient de devoir redécouper des parcelles.

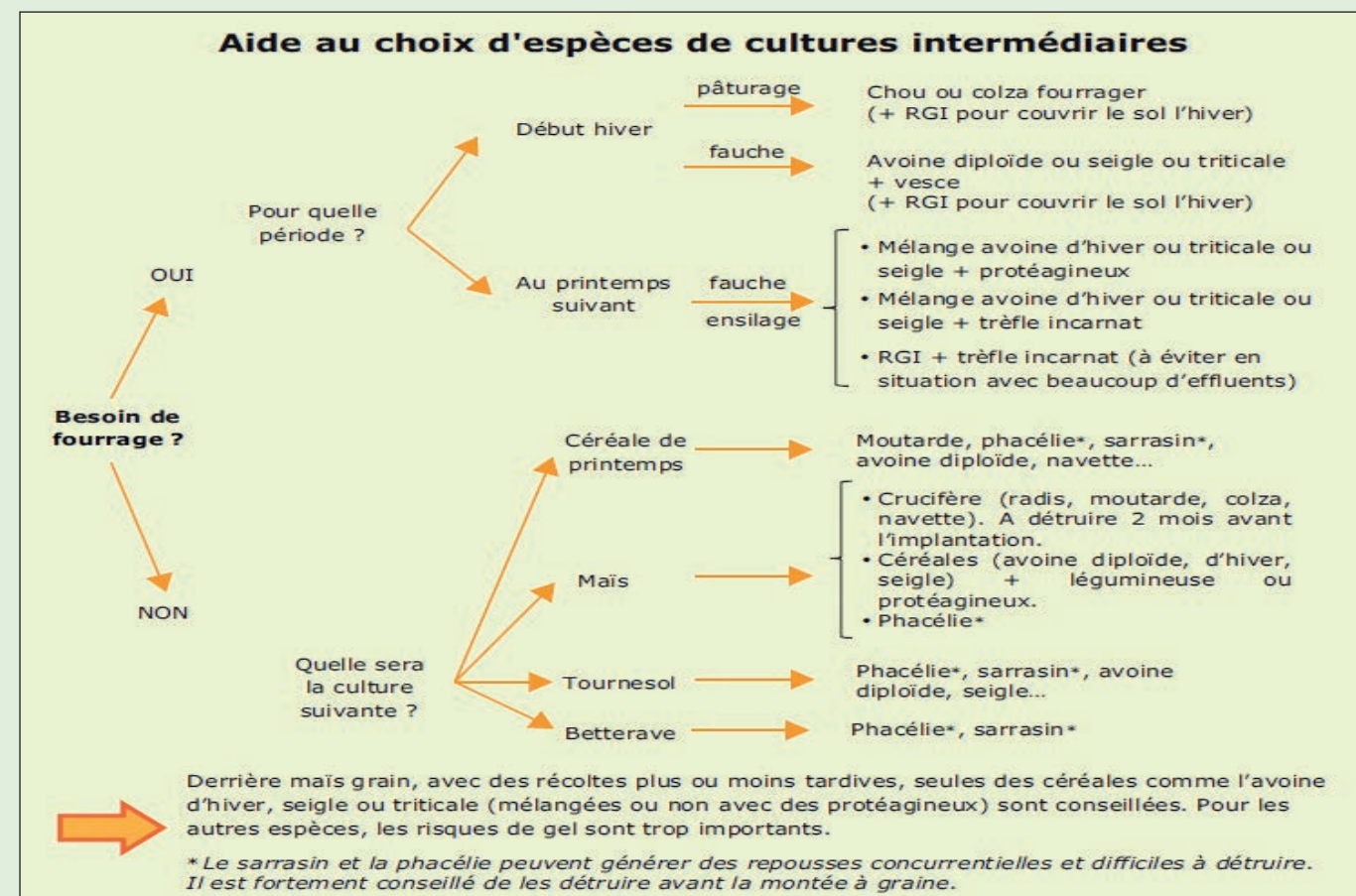
Il faut également savoir mesurer sa prise de risque. Les modifications de rotation peuvent porter seulement sur une partie du parcellaire puis être étendues par la suite si la maîtrise technique est satisfaisante et les résultats sont là. Sur cet exemple, la nouvelle rotation a été mise en œuvre sur 60 ha, le reste du parcellaire étant en prairies naturelles et maïs assurant le reste des besoins en stock fourrager.

L'interculture, un moment important de la rotation

L'introduction de cultures intermédiaires non hôtes dans la rotation culturale se présente comme un des moyens les plus efficaces pour perturber les cycles parasitaires...

Le choix des cultures intermédiaires doit être bien réfléchi pour associer à la question sanitaire : la technicité et le coût à l'installation, la disponibilité des semences, l'anticipation des moyens de destruction à mettre en œuvre à l'approche de la culture suivante, les effets induits sur le cycle de l'azote...

Quelques pistes vous sont proposées ci-dessous :



Pour vous aider, les fiches 1 et 20 du guide agricole « Phyt'eau propre » sont téléchargeables :

<http://www.lamayenne.fr/fr/Au-quotidien/Environnement-et-prevention-des-risques/Eau/Phyt-Eau-Propre>

Virginie RIOU, Chambre d'agriculture de Maine et Loire, Tél. 02 41 96 75 49
Jérémy SAMEDI, Chambre d'agriculture de Maine et Loire, Tél. 02 41 96 76 20

Expérience de Christian Perrois



La Ferrière-de-Flée, le 12 avril 2016

Christian Perrois est installé à La Ferrière-de-Flée (49) sur 60 ha dont 50 ha de prairies et le reste en cultures, l'essentiel des récoltes est à destination des bovins viande.

Une rotation qui passe par les prairies multi-espèces

Dans une rotation de type prairie temporaire (5 ans minimum) - maïs ensilage - céréale, j'installe mes prairies en cherchant à favoriser la diversité. Je combine une dizaine d'espèces au comportement varié en matière de précocité, hauteur et agressivité. Mon mélange se compose de 10 kg de trèfles blanc / violet, luzernes, lotiers corniculés et 18 kg de ray-grass hybride / anglais, dactyles, fétuques et paturins annuels.

Du méteil à caler entre la prairie et le maïs pour contrôler le désherbage

J'envisage d'intercaler un méteil protéique avant le maïs pour faciliter la destruction de la prairie, au disque, à partir de l'automne. Ce qui me permettrait un chantier plus facile le printemps suivant, pour installer le maïs.

Remplacer l'herbe au cœur du régime alimentaire du cheptel

Je produis ma viande sous cahier des charges Bleu-Blanc-Cœur. Une partie en vente directe et l'autre en filière, qui commence à s'intéresser à ce type de démarche.

Propos recueillis par Jérémy Samedi, Chambre d'agriculture de Maine et Loire.